



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Association Presbytérale de l'Eglise Réformée de l'Oratoire du Louvre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Association Presbytérale de l'Eglise Réformée de l'Oratoire du Louvre

Association culturelle régie par la loi du 9 décembre 1905

Siège social : 1 rue de l'Oratoire 75001 Paris

N° SIREN : 788 105 294

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'Association Presbytérale de l'Eglise Réformée de l'Oratoire du Louvre,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Presbytérale de l'Eglise Réformée de l'Oratoire du Louvre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Changements de présentation des comptes* » en page 6 de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en conformité des comptes annuels de l'association au règlement ANC n°2018-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil presbytéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 24 avril 2025

DocuSigned by:

130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

Cabinet BEWIZ

Association ER de l'Oratoire du Louvre

Association ER de l'Oratoire du Louvre
1 rue de l'Oratoire
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	26 888	6 774	20 114	12 768
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	132 600		132 600	132 600
	Constructions	625 217	235 326	389 891	398 682
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 466 927	736 847	730 080	724 920
	Immobilisations corporelles en cours	765		765	19 880
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 905		3 905	3 905	
	TOTAL (I)	2 256 301	978 947	1 277 354	1 292 754
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 520		2 520	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	132		132	1 996	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 633		1 633	1 633	
DISPONIBILITES	1 253 847		1 253 847	1 236 332	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 537		2 537	
	TOTAL (II)	1 260 669		1 260 669	1 239 960
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 516 970	978 947	2 538 023	2 532 715

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	919 454	919 454
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	17 105	
	Réserves pour projet de l'entité	1 198 911	1 198 911
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	(30 461)	17 105	
	Total des fonds propres (situation nette)	2 105 010	2 135 471
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		257 829
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		257 829
	Total des fonds propres	2 105 010	2 393 300
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	296 675	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	67 945	76 386
	Total des fonds reportés et dédiés	364 620	76 386
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		176
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 269	19 064
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	13 498	34 412
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 274	2 951	
Autres dettes	5 836		
Produits constatés d'avance	6 515	6 425	
	Total des dettes	68 392	63 029
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 538 023	2 532 715
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(30 460,74)	17 105,04
	(1) Dont à moins d'un an	68 392	63 029
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		176

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 579	8 370
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	314 632	313 479
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	4 573	3 443
	Contributions financières	111 224	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 866	107 388	
Utilisations des fonds dédiés	30 923	614	
Autres produits	85 948	62 843	
	Total des produits d'exploitation	553 746	496 137
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	3 780	2 401
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	175 540	180 830
	Aides financières	173 407	
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 174	5 928
	Salaires et traitements	68 858	78 821
	Charges sociales	18 290	28 112
	Dotation aux amortissements et dépréciations	93 946	79 747
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	61 328	
Autres charges	2	135 536	
	Total des charges d'exploitation	598 326	511 377
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(44 580)	(15 240)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(44 580)	(15 240)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	15 798	15 204
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	15 798	15 204
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		15 798	15 204
RESULTAT COURANT avant impôts		(28 782)	(37)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		18 500
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		18 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			18 500
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	1 679	1 358
	TOTAL DES PRODUITS	569 544	529 840
	TOTAL DES CHARGES	600 005	512 735
EXCEDENT ou DEFICIT		(30 461)	17 105
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

Annexe aux comptes annuels

L'Association culturelle de l'Église protestante unie de France, Association Presbytérale de l'Église Réformée de l'Oratoire du Louvre (APEROL), constituée en conformité des dispositions législatives et réglementaires, notamment de la loi du 9 décembre 1905 et du décret du 16 mars 1906, a pour objet d'assurer l'exercice du culte réformé et de pourvoir en tout ou en partie aux frais et besoins du culte et des divers services et activités qui peuvent s'y rattacher.

L'ensemble de ses dirigeants élus sont bénévoles et ne reçoivent aucune rémunération. L'association ayant pour objet l'exercice du culte protestant, la participation volontaire et bénévole aux activités paroissiales est intrinsèquement liée à l'exercice du culte, ce qui justifie que le bénévolat n'est pas valorisable et n'est donc pas valorisé dans les comptes de l'association.

Ses effectifs rémunérés à temps plein se limitent à deux postes de pasteurs, ministres de l'Église Protestante Unie de France, et à une employée en qualité de gardienne et d'agent d'entretien.

Le bilan de l'exercice 2024 (12 mois du 1^{er} au 31 décembre) présente un total de **2 538 023 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 569 544 euros et un total **charges** de **600 005** dégageant ainsi un **résultat** de **- 30 461 euros**.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions des règlements ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, tout en intégrant les dispositions liées à l'adhésion des associations culturelles de l'Église protestante unie de France à l'Union Nationale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

- Immobilisations

-

L'APEROL n'est propriétaire d'aucun bien immobilier autre que le presbytère de la rue de Rennes, amorti sur une durée de 10 à 29 années (hors terrain).

Le temple de l'Oratoire et la Maison Presbytérale appartiennent à la Ville de Paris. Les travaux d'aménagement que l'association a réalisés sur le Temple et la Maison Presbytérale sont inscrits à l'actif du bilan pour une valeur nette de 730 K€. Ces travaux sont amortis sur une durée de 3 à 20 années.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont constituées du site internet de la paroisse. Ce site est amorti sur une durée de 3 années.

- Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

A noter qu'en 2024, les placements en cours affichent une plus-value latente de 45 728 euros

Changements de présentation des comptes

En 2024, à l'occasion du changement de nos Commissaires aux Comptes, plusieurs changements dans les méthodes de présentation ont été apportés de manière à assurer une plus grande conformité des comptes au règlement comptable ANC 2018-06. Ont été ainsi reclassés :

Au Bilan :

- Le stock de la librairie du temple (2 K€) est désormais comptabilisé dans le poste « stock de marchandises » à l'actif et non plus en « Autres créances ».
- L'ensemble des « subventions d'investissement » au passif d'un montant de 258 K€ en 2023 a été reclassé en « fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes » s'agissant de fonds d'origine privée et non de fonds publics.

Par conséquent, les quote-part de subventions d'investissement reprises en compte de résultat, comptabilisées auparavant en résultat exceptionnel, ont été reclassées en « utilisation des fonds dédiés » dans le résultat d'exploitation.

Au compte de résultat :

- Les participations aux frais et travaux reçues dans le cadre de la mise à disposition des locaux à des organisateurs tiers d'événements culturels ont été reclassés de « transferts de charges d'exploitation » en « autres produits ».
- Les contributions financières de l'APEROL versées à l'Église Unie et à la Fondation du Protestantisme ont été reclassées du poste « autres charges » ou « achats et charges externes » au poste « aide financière » du résultat d'exploitation. De la même manière, les contributions reçues de l'Église Unie (pour la rémunération de ses ministres) et de la Fondation de l'Oratoire (pour le financement des travaux immobiliers) ont été reclassées de « autres produits » à « contributions financières ».

Provision pour indemnités de fin de carrière

Par ailleurs, les provisions pour indemnité de fin de carrière de l'employée de l'association n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation n'étant pas significatifs.

Legs

S'agissant des legs, le Conseil presbytéral a accepté cette année un leg d'une valeur de 4 573, 47 euros.

En revanche, s'agissant du leg de 2018 pour lequel l'APEROL a été désignée comme légataire à titre particulier, la levée de la clause d'inaliénabilité n'ayant pas encore été obtenue et la succession des biens du légataire décédé en 2000 n'étant pas réglée, il n'a toujours pas pu être accepté malgré l'assistance à titre onéreux du cabinet d'avocats Carbonnier Ramaze Lasle pour la somme de 14 877 € remboursée cette année. La valorisation de ce leg reste très incertaine.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires pour la prestation de Forvis Mazars ont été comptabilisés à hauteur de 6 000 euros forfaitaires auxquels viennent s'ajouter cette année 1 800 euros d'ouverture de bilan.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	13 056		13 832			26 888
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 056		13 832			26 888
CORPORELLES						
Terrains	132 600					132 600
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	625 217					625 217
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 375 476		82 124			1 457 600
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 621		1 706			9 327
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	19 880				19 116	765
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 160 794		83 830		19 116	2 225 508
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 905					3 905
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 905					3 905
TOTAL	2 177 755		97 662		19 116	2 256 301

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	288	6 485		6 774
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	288	6 485		6 774
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	226 535	8 791		235 326
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	653 135	77 298		730 433
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 041	1 373		6 414
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	884 712	87 461		972 173	
TOTAL		885 001	93 946		978 947

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 905		3 905
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5	5	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	127	127		
Charges constatées d'avance	2 537	2 537		
TOTAL DES CREANCES		6 575	2 669	3 905
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 269	33 269		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	2 947	2 947		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	664	664		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 888	9 888		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 274	9 274		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	5 836	5 836			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 515	6 515			
TOTAL DES DETTES		68 392	68 392		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de Suivi des Fonds Dédiés

Les fonds dédiés de l'Association sont rapportés en produits au même rythme que celui retenu pour l'amortissement des immobilisations financées par ces fonds dédiés.

	Fonds reçus avant le début de l'exercice	Dont déjà engagés avant le début de l'exercice	Fonds reçus sur l'exercice	Fonds engagés sur l'exercice	Fonds restant à engager	Fonds restant à engager de plus de 2 ans		Cumul des fonds dédiés rapportés en produits en début d'exercice	Fonds dédiés rapportés en produits sur l'exercice 2024	Fonds dédiés engagés restant à rapporter en produits en fin d'exercice	Solde des fonds dédiés en fin d'exercice à engager ou à rapporter au résultat
Fonds Dédiés sur contributions financières d'autres organismes											
Fonds dédiés 220 K travaux 2018/2020	220 000	220 000		0	0			52 500	11 000	156 500	156 500
Fonds dédiés 120 K travaux 2018/2020	120 000	120 000		0	0			29 671	7 500	82 829	82 829
Fonds dédiés FPO électricité temple 2024			10 000	7 932	2 068			0	88	7 844	9 912
Fonds dédiés FPO travaux appartement 6e 2024			30 865	30 865	0			0	352	30 513	30 513
Fonds dédiés FPO travaux MP 2024			20 463	20 463	0			0	3 542	16 921	16 921
	340 000	340 000	61 328	59 260	2 068			82 171	22 482	294 607	296 675
Fonds Dédiés sur ressources liées à la générosité du public											
Fonds Dédiés famille GB 2021/2022	77 000	30 009	0	23 106	23 885	11 885		614	8 441	44 060	67 945
Total Fonds Dédiés	417 000	370 009	61 328	82 366	25 953	11 885		82 785	30 923	338 667	364 620

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	919 454			919 454
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 198 911	17 105		1 216 016
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	17 105		17 105	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations		4 573		4 573
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	257 829		257 829	
Provisions réglementées				
TOTAL	2 393 300	21 679	274 934	2 140 044

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		42 716
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 269
<i>FNP</i>	33 269	
Dettes fiscales et sociales		3 611
<i>DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.</i>	2 947	
<i>CHARGES SOCIALES SUR C.P.</i>	664	
Autres dettes		5 836
<i>CHARGES A PAYER</i>	5 836	

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		11 410
Autres créances		11 410
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>11 410</i>	



ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES

L'article 21-1er alinéa de la loi du 9 décembre 1905 prévoit que les associations culturelles dressent chaque année un état inventorié de leurs biens propres, meubles et immeubles, avec leur estimation, article par article.

Biens attribués (Immeubles)				
Immeubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
Immeubles	Temple 145 rue Saint Honoré 75001 Paris	Affectation depuis 1811	Mairie de Paris	0,00 €
Immeubles	Presbytère 4 rue de l'Oratoire 75001 Paris	En location	Mairie de Paris	0,00 €
Immeubles	Agencements MP			720 400,60 €
Immeubles	Aménagement chambre 6e	4 rue de l'Oratoire	Mairie de Paris	1 063,34 €
Immeubles	Agencement Loge Sacristain	Affectation depuis 1811	Mairie de Paris	1 829,36 €

Biens attribués (Acquis en emploi)				
(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur

Biens attribués (Meubles)				
Meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
Meubles	Mobilier et Matériel Temple	Affectation depuis 1811	Travaux effectués par la paroisse	0,00 €

Réserves financières ordinaires et spéciales (cumul)				au 31 décembre
				1 255 479,57 €

Autres Biens (Meubles et immeubles propres)				
(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
Immeubles	Appartement 87 rue de Rennes 75006 Paris	Presbytère. Appartement pastoral	Don paroissien / entretien rénovation	402 411,00 €
Immeubles	Parking Rennes Saint Placide	Mis à disposition du pasteur logé 87 rue de Rennes	Bail Parking	5 062,19 €
Immeubles	Aménagements appart Pasteur	87 rue de Rennes 75006 PARIS	Don paroissien	38 567,16 €
Immeubles	Agencement Rennes	87 rue de Rennes PARIS	Don paroissien	14 534,69 €
Meubles	Deux cuisinières SMEG	Maison Presbytérale	Achat financé par la Paroisse	1 259,00 €
Immeubles	TERRAIN	87 rue de Rennes 75006 PARIS	Don paroissien	132 600,00 €



ANNEXE 2 : SUIVI DE L'ALIENATION DES BIENS ATTRIBUES (acquis en emploi)

Année d'aliénation	Montant en euros	Affectation du produit de l'aliénation	Nature du bien aliéné
1811	0	Temple 145 rue Saint-Honoré 75001 PARIS	
1906	0	Maison presbytérale 4 rue de l'Oratoire 75001 PARIS	



ANNEXE 3 : LISTE DES LIEUX UTILISES HABITUELLEMENT POUR L'EXERCICE PUBLIC DU CULTE

TEMPLE	145 rue Saint Honoré - 75001 PARIS
---------------	------------------------------------



ANNEXE 4 : ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : BELGIQUE					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
31-03-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	200,00 €
13-12-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Chèque	500,00 €
Total des avantages ou des ressources reçus : BELGIQUE					700,00 €

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : CANADA					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
10-11-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Chèque	100,00 €
Du 11-02-2024 au 30-06-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Chèque	825,00 €
Total des avantages ou des ressources reçus : CANADA					925,00 €

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : ETATS UNIS D'AMERIQUE					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
26-07-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Chèque	20,00 €
Total des avantages ou des ressources reçus : ETATS UNIS D'AMERIQUE					20,00 €

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : PAYS-BAS					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
31-12-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	60,00 €
Total des avantages ou des ressources reçus : PAYS-BAS					60,00 €

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : ROYAUME-UNI					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
15-12-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	300,00 €
Total des avantages ou des ressources reçus : ROYAUME-UNI					300,00 €

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : SUEDE					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
Du 06-02-2024 au 02-07-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	22,00 €
Total des avantages ou des ressources reçus : SUEDE					22,00 €

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : SUISSE					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
30-11-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	1 000,00 €
25-12-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	70,00 €
27-08-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Chèque	10,00 €
31-12-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Virement	100,00 €

Total des avantages ou des ressources reçus : SUISSE	1 180 €
--	----------------

Pour l'avantage ou de la ressource reçu : U.S.A.					
Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
Du 16-04-2024 au 20-10-2024	Personne Physique	Don manuel	Direct	Chèque	520 €
Total des avantages ou des ressources reçus : U.S.A.					520 €

Total des avantages ou des ressources reçus de l'étranger	3 727 €
--	----------------